

BRANCHE DU NÉGOCE DE L'AMEUBLEMENT

AGEFOS PME est le partenaire de votre branche professionnelle depuis la signature de l'accord formation du 20 décembre 2006. Cet accord, renouvelé le 26 Mai 2015, rend obligatoire le versement des contributions au titre de la professionnalisation et de tout ou partie du plan de formation. À ce titre, nous avons le plaisir de vous offrir cette édition de la Lettre Emploi-Formation, vous récapitulant les points clés de notre partenariat.

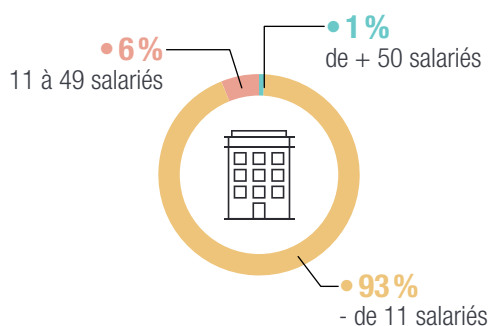
VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL (données bilan consolidé année 2017)



5 271
ENTREPRISES



56 418
SALARIÉS



PLAN DE FORMATION

Entreprise de -11 salariés



3 000
STAGIAIRES
FORMÉS



133 847
HEURES
STAGIAIRES

690

CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION

DISPOSITIFS

— DE PROFESSIONNALISATION —

714

PÉRIODES
DE PROFESSIONNALISATION

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

81
SALARIÉS
AUTONOMES

1 004
SALARIÉS DES
ENTREPRISES

PROJETS EMPLOI-FORMATION

AGEFOS PME, ACTEUR MAJEUR DE L'ALTERNANCE

AGEFOS PME accompagne les entreprises dans la gestion de la taxe d'apprentissage et dans la mise en œuvre des politiques de recrutement en alternance, et s'est imposé comme un acteur majeur avec 25% du total des contrats signés. Nous proposons aux entreprises et aux branches :

- la mise à disposition d'éléments d'information sur l'alternance,
- un accompagnement dans la mise en œuvre de l'ingénierie de certification,
- une aide pour fixer les niveaux de prise en charge,
- la promotion des dispositifs et des métiers auprès des entreprises,
- des outils pour faciliter le financement des contrats.

L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LE NÉGOCE DE L'AMEUBLEMENT

Dans le cadre de son observatoire, votre branche professionnelle a analysé la situation de ses établissements au regard des obligations d'emploi de travailleurs handicapés. Un focus sur le profil des travailleurs handicapés employés dans la branche a également été réalisé et comparé au profil de l'ensemble des salariés du négoce de l'ameublement.

Ce travail a été effectué à partir de l'analyse des données de l'AGEFIPH sur les entreprises de 20 salariés ou plus du négoce de l'ameublement.

REFONTE DE LA POLITIQUE DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Afin de mieux répondre aux besoins de développement des compétences des salariés de la branche, votre branche a redéfini sa politique de certification. Cela s'est traduit par l'inscription de 3 Certificats de Qualification Professionnelle (Chef des ventes / Concepteur vendeur / Installateur) au RNCP et par le recensement de la certification professionnelle Décoration de cuisines et aménagement intérieur à l'Inventaire de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles.



Joël Ruiz
Directeur Général

A l'heure où la formation professionnelle connaît de profondes mutations, AGEFOS PME inscrit d'ores et déjà son action dans le cadre des missions que se verront confier les Opérateurs de compétences demain.

Déjà particulièrement mobilisé sur les politiques de l'emploi, AGEFOS PME prendra pleinement part à ce nouveau système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Pour cela il renforcera encore davantage son expertise en ingénierie de certification et en prospective afin de soutenir les branches professionnelles, renforcera les services dans le domaine de l'alternance et l'accompagnement des plus petites entreprises dans la gestion de leurs compétences, et poursuivra le travail mené avec les partenaires de l'emploi au plus près des territoires.



RÉSEAU DE PROXIMITÉ

15 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

dont **2** dans les départements et régions d'outre-mer

85 
IMPLANTATIONS LOCALES



1 060 SALARIÉS

aux côtés des entreprises

NOS ADHÉRENTS

330 400

NOMBRE D'ADHÉRENTS

91 %
des entreprises sont
DES TPE

5,87
MILLIONS
de salariés
couverts



OBSERVATOIRES & CERTIFICATIONS



40

OBSERVATOIRES
prospectifs des métiers
et des qualifications



80

CERTIFICATS DE
QUALIFICATION
professionnelle créés
ou renouvelés



150

ÉTUDES MENÉES

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

19 200

DEMANDEURS D'EMPLOI
accompagnés dans le cadre
d'un dispositif d'aide au retour
à l'emploi

71 630 ALTERNANTS
accompagnés dont :

- > **27 120** contrats d'apprentissage par le biais de **971** CFA
- > **44 510** bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

564 000

STAGIAIRES FORMÉS dont :
> **59 600** périodes de professionnalisation
> **26 500** comptes personnel de formation